

Sur l'Eloquence de la Chaire

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

(Suite et fin.)

Nous sommes obligé de reprendre encore ici la marche des idées depuis le commencement du siècle ; M. Chateaubriand et M. Frayssinous avaient cherché à calmer les répugnances que le catholicisme inspirait alors ; ils avaient voulu en faire aimer la poésie, mais là s'était arrêtée leur action. Les méditations, les harmonies rêveuses et un peu sensuelles de M. Lamartine, ont été l'expression du degré de foi qui régnait alors dans la société. D'un autre côté, la Restauration avait mis en honneur la pratique extérieure du culte ; tout serviteur dévoué de la monarchie voulait, par cela même, paraître bon chrétien. Mais la religion ainsi pratiquée s'arrêtait évidemment à l'écorce, si je puis m'exprimer ainsi, et occupait plus de place dans les habitudes que dans les consciences.

Tout à coup apparut l'Essai sur l'indifférence, de M. de Lamennais. Ce livre, qui alors était aussi un événement, fit peut-être autant de bruit qu'en ont fait plus tard les *Paroles d'un Croquant*. Rome n'osa se décider d'abord, et le clergé de France se partagea, en attendant la décision, en deux camps ennemis. Il y eut alors une guerre de pamphlets et de brochures, qui ne sera pas un des épisodes les moins curieux de l'histoire des idées religieuses au dix-neuvième siècle.

L'idée philosophique développée dans l'Essai établissait le *sens commun*, c'est-à-dire la manifestation générale de la raison humaine comme la règle de la certitude. Ce n'était rien moins qu'introduire le principe démocratique dans l'ordre des faits intellectuels ; et, de conséquence en conséquence, M. de Lamennais et ses disciples devaient nécessairement transporter les mêmes idées sur le terrain de la politique. La révolution de juillet aidant, c'est ce qui arriva bientôt. On sait l'histoire orageuse de l'*Avenir*. Quelque courte que fût la durée de ce journal, son action fut grande sur le jeune clergé. S'il ne fit pas beaucoup de partisans au gouvernement nouveau, il lui rendit du moins un grand service, en ce qu'il habitua les prêtres à voir avec indifférence la chute du trône qui venait de s'érouler.

Mais l'influence de M. de Lamennais s'est perpétuée par l'élite du clergé, dont il s'était entouré pour la rédaction de son journal. Ses disciples ont été dispersés par les foudres du Saint-Siège ; ils se sont séparés de lui en reniant l'ensemble de ses doctrines, mais ils n'en ont pas moins conservé, peut-être à leur insu, beaucoup de la manière et aussi quelques-unes des idées de leur ancien maître. Sous la Restauration, le comble de l'audace, pour un prédicateur, était de déclarer que le salut de la religion ne dépendait pas de celui de la légitimité. Depuis 1830, la prédication a souvent cotoyé les opinions radicales et démocratiques, quelquefois même elle s'y est lancée à pleines voiles. Et ce qui prouve que M. de Lamennais est pour beaucoup dans cette tendance nouvelle du clergé, c'est que ce sont ceux qui l'ont approché de plus près qui ont été le plus loin en ce sens.

Aujourd'hui, l'éloquence de la chaire tient plus par la manière générale à l'Empire qu'à la Restauration. A cette dernière époque il y eut trop de reproches directs et de récriminations violentes ; mais, à présent, le clergé, loin de se montrer hostile au mouvement, cherche à s'y associer dans certaines limites afin de le diriger.

Il y a une remarque qui n'est pas non plus sans intérêt ; c'est que jamais plus qu'aujourd'hui le clergé ne s'était montré satisfait des progrès de l'Eglise. Il se plaît à montrer la croix triomphant partout, et de la meilleure foi du monde il exagère ses dernières victoires. On dirait qu'il cherche à attirer ainsi les esprits incédés et toujours prêts à imiter les autres, et les âmes timides qui n'embrassent jamais que le parti de la victoire.

Il nous reste à entrer dans quelques détails biographiques sur les prédicateurs les plus en vogue. Malheureusement, la vie des prédicateurs, comme la vie de tous les hommes d'étude est rarement féconde en incidents. Nous serons donc forcé d'être court, et nous parlerons seulement de quatre des prédicateurs qui ont en ce moment le plus de réputation.

M. Combalot est né en 1798 à Chantenay (Isère). On assure qu'il s'était destiné d'abord à la profession d'avocat, et qu'une retraite spirituelle changea tout à coup sa vocation. Quoiqu'il en soit, il fut ordonné prêtre à 23 ans. Il vint à Paris quelque temps après et entra chez les jésuites. Il n'y fut qu'un an, et à peine rentré dans la vie séculière il commença ses prédications. Il parcourut d'abord les départements, et s'il faut tout dire, il ne fut pas celui qui réveilla sur son passage le moins d'irritation.

Depuis ce temps, M. Combalot s'est voué tout entier à la prédication et aux retraites ecclésiastiques. M. Combalot est un véritable orateur : il a toute la fougue, toute l'impétuosité d'un tribun. Sa parole est animée et brûlante ; ses images sont belliqueuses et pleines d'actualité. Il y a, dans sa physionomie bilieuse et fortement caractérisée, le cachet d'une indomptable fermeté. La manière de ce prédicateur n'est pas cependant exempte de tout reproche : il est quelquefois incorrect ; ses comparaisons sont parfois triviales et ses métaphores heurtées. Un logicien sévère pourrait aussi lui demander plus de suite dans ses raisonnements. Souvent un mot réveille en lui une idée soudaine, qu'il saisit au passage, et il semble alors rompre, pour la suivre, le plan qu'il s'était tracé d'abord. On suit l'improvisation dans ses discours, mais, malgré ces défauts, à cause de ses défauts peut-être, M. Combalot domine son auditoire et le remue profondément.

Le talent de M. Lacordaire a beaucoup d'analogie avec celui de M. Combalot : sa puissance d'entraînement est la même, il a ses qualités brillantes et quelques-uns de ses défauts. Il s'écarte moins de son sujet, ou, pour parler plus juste, il y revient souvent. L'éloquence de M. Lacordaire se compose surtout d'élan enthousiastes qui enlèvent les jeunes imaginations. On n'a pas encore oublié le sermon qu'il prêcha à Notre-Dame, le 15 janvier, 1841. Comme il avait exalté les gloires de la France ! comme il avait attiré à lui tous ceux qui se sentaient un cœur quelque fierté nationale ! S'il suffisait, pour être un orateur parfait, d'exercer sur son auditoire une influence toute-puissante, M. Lacordaire serait le premier des orateurs ; mais, malheureusement, le moment qui suit n'est pas aussi favorable que celui pendant lequel on l'écoute. Ainsi, dans ce sermon dont nous venons de faire mention, et qu'il prêcha avec son froc de dominicain, beaucoup d'auditeurs parfaitement disposés en sa faveur furent frappés de son exagération.

M. Lacordaire était avocat avant d'être prêtre. Il est né à Recco-sur-Orse (Côte-d'Or), et peut avoir aujourd'hui 41 ans. Il eut, à ce qu'il dit lui-même, une enfance turbulente, et ses idées, au sortir du collège, n'annonçaient guère un futur prédicateur. Au grand chagrin de sa pieuse mère, il déclarait, à qui voulait l'entendre, que Dieu était un chimère, et le catholicisme une sottise. Son droit terrain, il vint faire son stage à Paris et travailla chez un avocat. Deux ans après, c'est-à-dire en 1824, le jeune athée, subitement converti, était entré au séminaire de Saint-Sulpice. Il ne se proposait rien moins, à cette époque, que d'aller en Amérique convertir les peuplades sauvages, et respirer, loin de cette Europe décrépite, l'air pur du Nouveau-Monde. M. de Lamennais, dont les ouvrages avaient beaucoup contribué à sa conversion, l'en dissuada, et pour donner carrière à son insatiable activité l'attacha depuis à l'*Avenir*, dont il fut un des principaux rédacteurs.

Le journal tomba. M. Lacordaire accompagna à Rome M. de Lamennais et le quitta brusquement. Il publia bientôt une rétractation, où il déclarait qu'il n'avait jamais adhéré par conviction aux doctrines de

M. de Lamennais, qu'il n'avait fait que céder par lassitude aux sollicitations qui lui étaient faites en s'associant à son œuvre.

C'est à dater de cette époque que la réputation de M. Lacordaire, comme orateur, a commencé. Elle grandit en peu de temps. On lui proposa de prêcher le Carême à Notre-Dame en 1835, mais à condition qu'il soumettrait à M. Affre, alors vicaire-général, le plan de ses sermons. On redoutait la fougue et les idées démocratiques du jeune prédicateur. Cependant on ne put si bien faire que ses discours ne portassent l'empreinte du catholicisme libéral et un peu révolutionnaire de l'*Avenir*. Il y était question de souveraineté du peuple et d'idées analogues qui ne devaient pas flatter beaucoup un légitimiste inflexible comme M. de Quélen. Un auteur assure avoir vu l'archevêque s'agiter sur son siège pendant que l'orateur développait devant lui ses théories nationales. Aussi n'est-il pas étonnant que, malgré le succès qu'il avait obtenu dans cette station du Carême, on l'engageât à faire un voyage à Rome. Il en revint l'année suivante et prêcha encore à Notre-Dame ; comme on trouvait que son style et ses idées n'étaient guère amendés, on lui conseilla un nouveau voyage. On assure que ce fut alors que M. Lacordaire, pour s'affranchir de la censure épiscopale, résolut d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, dont il prit l'habit en juin, 1840.

La figure maigre et allongée de M. Lacordaire s'anime, quand il parle, d'une expression enthousiaste et poétique. C'est un homme à imagination ardente, dont les opinions peuvent changer ; mais on sent que sa parole exprime la conviction.

M. de Ravignan a une manière plus posée et plus réfléchie que M. Lacordaire. Il se tient aussi plus en garde contre tout ce qui pourrait donner à la prédication un caractère politique. C'est là le motif qui l'a fait probablement substituer à ce dernier pour les prédications de Notre-Dame. Il suit une marche rigoureusement logique. Malgré la science dont il brille, il ne transporte cependant point son auditoire ; on sent comme quelque chose de factice dans la chaleur de son débit et dans la vivacité calculée de son geste.

Où est né M. de Ravignan ? les biographes ne sont pas d'accord sur ce point. Les uns le font naître à Paris, les autres à Bordeaux ou dans les environs. La dernière opinion nous paraît la plus vraisemblable.

En 1816, époque à laquelle il fut nommé conseiller-auditeur, M. de Ravignan pouvait avoir vingt-trois ans. Sept ans après, il entra dans la magistrature et occupa avec distinction pendant dix-huit mois la place de substitut du procureur du roi près le tribunal de la Seine. Il renonça au monde, disposa de sa fortune en faveur de ses héritiers naturels et entra au séminaire de Saint-Sulpice, qu'il quitta bientôt pour entrer à Montrouge dans la maison des jésuites. On assure que M. de Ravignan fut tonsuré par M. Frayssinous, que l'on venait de nommer évêque, et qui, prévoyant dès lors sa gloire future, dit en s'adressant à ceux qui l'entouraient : "Voilà celui qui doit me succéder dans l'œuvre des conférences."

Après avoir passé plusieurs années à étudier les Pères de l'Eglise et à s'instruire dans la science des prédicateurs, M. de Ravignan fut nommé pour prêcher le Carême à Notre-Dame. Ce fut le 12 février, 1837, qu'il y ouvrit sa première conférence. Il les a continuées depuis avec un succès dont rien n'auroit pu le décourager. Prêchant presque toujours sur des matières qui ont rapport au dogme, M. de Ravignan a peu excité la critique des journaux.

M. Coeur n'est pas avocat. Sa vocation semble l'avoir porté d'abord vers le professorat et l'état ecclésiastique. Après avoir achevé ses études, qui furent brillantes, il fut quelque temps régent de rhétorique et de philosophie dans un petit séminaire de province. Puis, il vint à Paris en 1827 pour suivre les cours publics professés par les hommes célèbres qui ont abandonné depuis les triomphes pacifiques de la Sorbonne et du Collège de France pour une scène plus orageuse.